

Annonce pour le recrutement d'un (01) Techniciens SI – Cyber-sécurité

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement de **deux (02) Techniciens Systèmes d'Information** classé à la Catégorie « Maitrise », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° de l'annonce	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
14-2026	Direction Générale (Casablanca)	01	Formation : Titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé ou technicien supérieur délivré par un établissement public ou privé reconnu par l'Etat (Bac+2). Spécialité : Cyber-sécurité, Réseaux Informatiques ; Systèmes et Réseaux. Expérience : Deux (02) ans minimum dans le domaine des systèmes d'information. Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) ; Age : Maximum 40 ans au 31/12/2026 ; Nationalité : Marocaine.

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature scanné sont les suivantes :
 - ☞ Une copie de la CNIE originale (Recto-verso) ;
 - ☞ Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - ☞ Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement **l'emploi occupé et la période de travail** (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») ;
 - ☞ Une copie du baccalauréat original (à insérer au niveau de la rubrique « مؤهلاتي العلمية ») ;
 - ☞ Une copie du diplôme original (à insérer au niveau de la rubrique « مؤهلاتي العلمية ») ; Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel, ... : (à insérer au niveau de la rubrique « قرار المعادلة ») ;
- ☞ Le dossier de candidature doit parvenir avant le 30 JUL. 2026 à **23h 59min** ;
- ☞ Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : <https://www.emploi-public.ma> . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- ☞ Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- ☞ Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- ☞ La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : <https://www.emploi-public.ma> et www.anp.org.ma ;
- ☞ Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma .


 Signé par SOUMYA ROCHDI
 Directrice du Capital Humain
 Agence Nationale des Ports
 A Casablanca le 10/07/2026

<https://wps03.anp.ma/check>




 Signé par MAAOUNI
 Directeur des Systèmes
 d'information
 et de la Transformation Digitale
 Agence Nationale des Ports
 A Casablanca le 10/07/2026

<https://wps03.anp.ma/check>

